DLP 19-9-94003762



AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 11 — 25 AVRIL 1991

GEL	: Trop tôt pour évaluer d'éventuels dégâts.
BETTERAVES	: Information jaunisse et pucerons.
CEREALES	: Situation et fin de la période pour le traitement 1-2 noeuds.

– BETTERAVE –

JAUNISSES VIRALES :

La lutte contre les jaunisses virales de la betterave dépend du stade de sensibilité des betteraves et du type de traitement insecticide au semis.

Stades sensibles : "deux premières feuilles vraies" à "couverture complète du sol par les betteraves".

Insecticides au semis :

* **TEMIK** ou **DACAMOX** : longue rémanence (45 à 60 jours). Très bonne efficacité aphicide.
* **CURATER - DELEX - COUNTER PLUS.**
* **DELTANET - ONCOL G - MARSCHAL FORT** : faible rémanence (inférieur à 30 jours) ; efficacité moyenne à bonne.

De rares captures à la tour à succion (2 Myzus ascalonicus et 1 Macrosiphum euphorbiae) ainsi qu'en bacs jaunes (1 Macrosiphum euphorbiae et 1 Acyrthosiphum pisum). Ces espèces sont en partie responsables des jaunisses virales (pas encore de Myzus persicae ni d'Aphis fabae) ; **la vigilance s'impose.**

Les parcelles protégées dès le semis pourront recevoir un insecticide foliaire en fin de persistance d'action des produits et en présence de pucerons. Dans les autres cas, les traitements aphicides foliaires devront être réalisés dès l'arrivée des pucerons en parcelle et le stade sensible atteint.

Si un traitement foliaire précoce s'avérait nécessaire, préférez un produit à base de pyréthrinoïde ou systémique pour cette intervention.

Le pyrimicarbe seul (**PIRIMOR G**) est mieux adapté aux derniers traitements. Proscrivez les spécialités à base de diméthoate ou de parathion peu efficaces sur pucerons de la betterave et non respectueuses des auxiliaires (coccinelles, syrphes, ...) -voir tableau page 2-

GEL :

Localement, les jeunes levées ont pu subir jusqu'à 50 % de dégâts (cotylédons gelés à mortalité des plantes), secteur de Varennes-Changy, Courcelles et Pithiviers.

Rappel : Ne pas retourner au-dessus de 15 à 20 betteraves sur dix mètres linéaires.

– COLZA –

GEL :

Ce sont surtout les très jeunes siliques (inférieures à 1 cm) qui sont sensibles au gel (-3 à -4° C), ce qui pourrait se traduire par des étages manquants. Par contre, les boutons supportent des températures plus froides de l'ordre de -8°C.

Le colza a une forte capacité de rattrapage et une gelée peut stimuler le développement des hampes secondaires. Il est encore trop tôt pour savoir s'il y a eu des dégâts sur les boutons dans les secteurs les plus gélifs (bas fonds dans le Cher).

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24



P 15

PRINCIPAUX APHICIDES FOLIAIRES HOMOLOGUES SUR BETTERAVE

FAMILLE CHIMIQUE	MATIERES ACTIVES ET DOSE EN G/L	SPECIALITE COMMERCIALE	DOSE D'UTILISA-TION/HA	SYSTEMIE	MODE D'ACTION SUR PUCERON (1)	REMARQUE
	deltaméthrine (25) + hepténophos (400)	DECIS B	0,5 l	+	C + I	
	deltaméthrine (15,6) + chlopyriphos-méthyl (312 g)	DECISPRIME	0,8 l	+	C + I	
PYRETHRINOIDE	fluvalinate (72) + thiométhon (200)	MAVRIK B	0,6 l	+	C + I	EFFET
+	fenvalérate (50) + oxydéméthon-méthyl(250)	SUMIMETON	1 l	+	C+I+Ig	REPULSIF
ORGANOPHOSPHORE	esfenvalérate (10) + oxydéméthon-méthyl(250)	SUMITON*	1 l			DE LA
	beta cyfluthrine (8 g) + oxydéméton-méthyl (250)	ENDURO*	0,6 l			PYRE-THRINE
PYRETHRINOIDE + CARBAMATE	lambda-cyhalothrine (5) + pyrimicarbe(100)	KARATE K	1,5 l		C + I	
ORGANOPHOSPHORE	oxydéméton -méthyl(250)	)ANTHONOX)DIPTERE X MR PLUS	1,5 l 1,8 l	+ + + +	C+I+Ig	PEU RESPEC-TUEUX DES AU-XILIAI-RES
	oxydéméton-méthyl(200) + trichlorfon (222)	METASYSTEMOX	1,5 l	+ +		
CARBAMATE	pyrimicarbe (50 %)	PIRIMOR	0,5 kg	– transla-minaire	C + I	SPECI-FIQUE DONC TRES RES PECTUEUX DES AUXI LIAIRES

* Nouveaux produits (1) C = Contact, I = Inhalation, Ig = Ingestion

Translaminaire : ces produits ne sont pas systémiques mais, de par leur forte vapeur peuvent migrer d'une cellule à l'autre (voie translaminaire) et détruire également les pucerons cachés.

- CEREALES -

Stade un noeud à deux noeuds dépassés.

GEL :

Il est encore trop tôt pour faire un diagnostic. Il faut environ sept jours pour constater d'éventuels dégâts sur épi (le jeune épi apparaît alors brun).

Pendant la montaison, le seuil de sensibilité au gel se situe aux environs de -3 à - 4°C sous abri (c'est-à-dire - 7 à - 8° C au sol). Ces températures ont pu causer des dégâts dans les zones davantage gélives. Par ailleurs, ces gelées ont fait suite à une période de froid, ce qui est moins dommageable pour la plante qu'un gel faisant suite à de fortes amplitudes thermiques.

MALADIES :

* Septorioses : Progression sur F_3 sur environ 30 % des parcelles parfois localement sur F_2 (Pays Fort -18-,Perche -28- et Orléanais -45-) pour l'ensemble de notre réseau d'observateurs.

* Oïdium : Stationnaire

* Rouilles : Absentes, risque faible.

* Piétin-Verse : Progression du champignon visible sur dernière gaine et localement sur tige.

Préconisation :

* Pour ceux qui n'ont pas réalisé leur premier traitement et **sur piétin verse développé** : intervenir d'urgence avec **SPORTAK 45 (1,33 l)** ou SPORTAK MZ (1 l de SPORTAK 45 + 1 600 g de mancozèbe).

* S'il n'y a pas de piétin, visez surtout la Septoriose avec des produits à base de fluzilazole, propiconazole, ...

* En cas de forte pression d'oïdium, ajoutez une morpholine.

Au sujet des doses de morpholine :

Rappel :Il ne faut pas appliquer des doses trop faibles de morpholines pour ne pas engendrer de résistances et avoir une bonne efficacité (cf. bulletin n°7).

* BOSCOR, ROCKET ULTRA 0,5 à 0,8 l en complément au premier traitement
* Association morpholine + contact (ou + BMC) : CORBEL FORT, EPI, STAR, BOSCOR INTER, CORVET FLO (appliquez pleine dose seule à deux tiers de dose en cas d'association).
* Association triazole morpholine, type ARCHER, PLUTON (appliquez la pleine dose.

- MAIS -

TRAITEMENT INSECTICIDE DU SOL

REGLEMENTATION DU LINDANE (rappel) :

* Suppression des applications foliaires,

* Suppression des traitements de semences de betteraves et crucifères oléagineuses.

* Limitation de la dose d'emploi à 1 350 g/ha en traitement du sol (KREGAN, LORSBAN à 5 l/ha apportent 790 g/ha de lindane).

P16

STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES TAUPINS :

Le choix du produit se fera en fonction des risques(semis précoces, retournement de prairies), et de l'équipement de l'agriculteur (semoir avec ou sans microgranulateurs).

* **Situations à fortes infestations (derrière prairies)** : plus de 500 000 larves de taupins par hectare.

lindane seul (1 350 g) ne suffit plus ! préférer l'application de :
KREGAN/LORSBAN à 5 l/ha ou
DEUCALION/ICAZON à 7,5 l/ha ou
microgranulés actifs sur taupins.

* **Situations à infestations faibles à moyennes** : 200 000 à 300 000 larves/ha.

lindane (1 350 g) en plein ou
microgranulés.

Application de lindane : essayer de respecter 8-10 jours entre traitement et semis pour améliorer le positionnement du produit et éviter une éventuelle phytotoxicité.

Remarque : L'efficacité des traitements "en plein" est conditionnée par le respect de certaines règles :

- Incorporation superficielle : rester dans l'horizon des 6-8 premiers cms pour ne pas trop diluer les matières actives dans le sol (inefficacité obligeant à traiter deux années de suite).
- Bon départ en végétation : assurer une croissance rapide du maïs qui lui permet de mieux tolérer les attaques des ravageurs : vigueur au départ, travail du sol, profondeur de semis, engrais "STARTER" dont l'effet est non négligeable.

LUTTE CONTRE LES AUTRES RAVAGEURS :

Tipules : Les probabilités d'attaque sont très faibles car les larves se nymphosent actuellement.

- Cette situation rend préférable de traiter les tipules en postlevée des cultures, seulement si nécessaire, en début d'attaque. Dans ce cas, il est possible d'intervenir avec les produits autorisés sur noctuelles du maïs (car les tipules sont un usage assimilé aux noctuelles) :

* Par pulvérisation : l'ORTHENE a une action lente et irrégulière. Le LORSBAN et le KREGAN ne sont plus utilisables depuis la suppression des applications foliaires pour le lindane. Le parathion éthyl est donc conseillé à la dose de 300 g de m.a./ha. Il est nécessaire d'appliquer le produit quand les larves sont à la superficie du sol car la persistance du produit est faible et prendre des précautions pour traiter car la toxicité du parathion est élevée.

* Par épandage d'appâts noctuelles : les appâts à base de lindane ont fait l'objet d'un retrait d'autorisation de vente. Les appâts avec des pyréthrinoïdes ou avec l'association endosulfan + parathion sont à préparer avec du son. Le DURSBAN appât est donc la seule spécialité formulée en appât disponible.

* Par épandage de granulés insecticides de contact à la surface du sol. Le VOLATON 5 est autorisé à la dose de 75 kg/ha.

Mouches (Oscinies et Géomyza) : Traite seulement dans les zones à risques.

* Dans le cas général, utiliser un microgranulé systémique en localisation (TEMIK, ONCOL S, ...).
* Si un traitement en plein est nécessaire, traiter avec 1 000 g de lindane en plein complété par un microgranulé efficace sur mouches en localisation.

Taupins + Tipules :

* Traiter avec LORSBAN ou KREGRAN les maïs sous plastiques ou les semis précoces en fortes infestation de taupins.
* Sinon, traiter les taupins en localisation au semis et intervenir sur tipules en postlevée de la culture sur attaques délcarées.

Taupins + Mouches (Oscinies et Geomyza) :

* Traiter les semis précoces en fortes infestations de taupins avec 1 000 g de lindane en plein complété par un microgranulé systémique en localisation (ex. : ONCOL S, CURATER, ...)
* Dans les autres cas, traiter en localisation avec un microgranulé systémique.

* * * *